

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3038

présenté par

M. Le Fur, M. Bazin, Mme Bonnard, M. Kamardine, M. Hetzel, Mme Bazin-Malgras,
M. Gosselin, M. Viry et Mme Corneloup

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Ils promeuvent le partenariat permettant de nouer des liens entre les établissements scolaires généraux et agricole, l'État et les Régions. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en place de partenariats entre les établissements scolaires généraux, l'État, et les Régions a le potentiel de viser et mobiliser un large public, en vue de promouvoir les métiers agricoles. L'objectif poursuivi est un choc d'attractivité des jeunes pour les métiers liés à l'agriculture.